

## Garantie d'usine Produits Powerdaylight

### Garantie d'usine Produits Powerdaylight:

Nous offrons une garantie de 10 ans sur les pièces des systèmes d'éclairage naturel Powerdaylight. Les pièces des systèmes d'éclairage Powerdaylight comprennent les produits suivants : dômes, solins (sur lesquelles le dôme est monté), diffuseur, anneaux de plaque de plafond (sur lesquels le diffuseur est montée), pièces réfléchissantes, matériaux de fermeture en plastique, caoutchouc et métal, ainsi que matériel de montage et joints de produit.

La garantie est limitée à la fourniture de pièces de rechange. Les frais de remontage ou d'échange de pièces restent à la charge du client.

### Accessoires:

Nous offrons une garantie de 3 ans sur tous les accessoires. Par accessoires, on entend :

Luminaires (excluant les lampes), kit de ventilation, Gradateurs de lumière du jour et toutes options associées.

De plus, le système TechLed comprenant le luminaire, le transformateur, le contrôleur et les détecteurs.

Les frais de remontage ou d'échange d'accessoires restent à la charge du client.

### Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie ?

Techcomlight n'est pas responsable et la garantie n'est pas applicable dans les cas suivants :

- Défauts dus à des catastrophes naturelles, à un traitement inapproprié du matériel ou à des dommages dus à un nettoyage inapproprié du matériel.
- Systèmes d'éclairage naturel, accessoires ou pièces fournis par des fournisseurs autres que Techcomlight , et les travaux sur les systèmes d'éclairage naturel, les accessoires ou les pièces effectués par des tiers autres que Techcomlight

La période de garantie débute à la date de la facture sortante de Techcomlight. De plus, une réclamation au titre de la garantie ne peut être effectuée que si une preuve d'achat valide peut être soumise.

Pour faire valoir vos droits à la garantie, nous vous prions de bien vouloir nous contacter dans un délai de 8 jours suivant la constatation du défaut, à l'adresse [info@techcomlight.com](mailto:info@techcomlight.com), en joignant une preuve d'achat.

Pour toute question relative à cette garantie ou pour introduire une demande de prise en charge, nous vous invitons à nous contacter.

[www.techcomlight.com](http://www.techcomlight.com)

[info@techcomlight.com](mailto:info@techcomlight.com)